

Résumé

L'Accord de libre-échange conclu entre le Canada et les États-Unis sera très avantageux pour l'économie canadienne. Il établit une nouvelle relation commerciale comportant des garanties d'accès élargi aux marchés l'un de l'autre. De nombreux secteurs de l'économie canadienne en profiteront.

En négociant les termes de l'Accord, le gouvernement visait plusieurs objectifs pour l'agriculture : améliorer l'accès des produits agricoles au marché d'exportation des États-Unis, rendre cet accès plus sûr et préserver les instruments politiques agricoles du Canada. Ces objectifs ont été atteints. L'Accord entraînera une élimination graduelle de tous les droits de douane entre les deux pays tout en levant plusieurs barrières non tarifaires qui gênent actuellement le commerce agricole bilatéral.

Les incidences spécifiques par secteur agricole notées dans l'évaluation comprennent ce qui suit :

Céréales et oléagineux

- Possibilité d'exportations accrues d'huile de canola, d'huile de soja ainsi que de blé et d'avoine de grande qualité;
- Meilleures possibilités d'accroître les exportations d'huile de canola vers les États-Unis grâce à l'abolition progressive des tarifs américains applicables à ce produit. Après trois ans, la réduction des tarifs américains sur le canola compensera largement la perte des avantages en vertu de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* pour les ports de la côte Ouest;

- Débouchés accrus pour les ventes de blé de meunerie et de blé pour les pâtes alimentaires aux États-Unis dès l'entrée en vigueur de l'Accord.

Bétail et viandes rouges

- Les exportations de bovins finis de grande qualité, destinés à l'abattage ainsi qu'à la production de viandes bovine et porcine de grande qualité, devraient augmenter;
- L'intensification des importations de bovins d'embouche destinés à l'engraissement dans des parcs canadiens augmentera le degré d'utilisation de la capacité disponible et créera un marché intérieur plus important pour les céréales fourragères.

Produits laitiers

- Aucun effet sur le système de gestion des approvisionnements de lait. Les actuels contrôles à l'importation d'une foule de produits laitiers restent en place; des mesures ont d'ailleurs été prises récemment pour étendre ces contrôles afin de soutenir le système de gestion des approvisionnements de lait.